

progrès encore plus difficiles. Il faut également faire savoir clairement au gouvernement sud-africain, au Président Botha et à ses collègues que le démantèlement de l'apartheid ne sera possible qu'en faisant participer pleinement les Noirs au gouvernement de leur pays, c'est-à-dire à l'exercice du pouvoir politique. La déclaration faite le 6 juillet soulignait que nous avons attendu ces changements trop longtemps, soit 25 ans, et que ce n'est pas seulement le mode d'application du système de l'apartheid, mais plutôt son objectif essentiel -- l'exclusion des Noirs du processus décisionnel dans leur propre pays -- qui doit être réglé.

Les mesures annoncées à cette date constituaient une première étape dans notre examen de la politique à l'égard de l'Afrique du Sud. Nous poursuivons cet examen, et nous attendons du gouvernement sud-africain qu'il prenne des mesures réelles et pratiques pour démanteler l'apartheid. À moins que nous ne soyons témoins de gestes concrets, et non seulement de vagues promesses, d'autres mesures anti-apartheid seront adoptées.

C'est là le message que le Canada transmettra aux autorités sud-africaines dans les discussions officielles qui seront menées à l'occasion de la présentation des lettres de créance de l'ambassadeur, et subséquemment. Je suis d'avis que ce message peut être mieux transmis en parlant directement à l'ambassadeur qu'en recourant à des mesures dilatoires qui pourraient montrer notre désapprobation, mais pas tout le sérieux du message dont le gouvernement canadien veut saisir l'Afrique du Sud.

Pour mieux évaluer la situation et les options qui s'offrent à nous, j'ai décidé de rappeler l'ambassadeur du Canada à Pretoria pour des consultations. Ce dernier prendra part aux discussions que j'aurai en septembre avec les représentants du monde canadien des affaires.